

Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut.



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2021.

- ✓ Président : MELIS Cédric.
- ✓ Directrice administrative : MOLLE Janique : 065/34 85 65
- ✓ Secrétariat : 065/33 52 70.
- ✓ Courriel : direction@santemons.be.
- ✓ Siège social : Rue des Arquebusiers, N°5 - 7000 Mons.
- ✓ N° agrément de service : 5672.
- ✓ N° entreprise : 0214.732.561.

1. INTRODUCTION.

L'année 2021 s'est inscrite dans la parfaite prolongation de l'année précédente. En effet, la pandémie s'est malheureusement prolongée et a continué d'impacter très fortement les activités du centre tout le long de l'année.

Au niveau financier, l'institution a pu conforter l'équilibre financier de l'année précédente mais avec toute la réserve à accorder à une année toute particulière.

2. EVOLUTION institutionnelle.

2.1. Fusion et communes non-associées.

Après la fusion des 2 intercommunales de Promotion de la Santé à l'Ecole (à savoir le Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons et le centre Intercommunal Arthur Nazé de Colfontaine) concrétisée en 2020, l'institution a poursuivi son énorme travail d'association.

Outre la participation des partenaires qui bénéficiaient historiquement et gracieusement des services de l'intercommunale, de nouvelles communes se sont également associées à l'intercommunale. C'est ainsi qu'après Silly (en décembre 2020), Soignies nous a rejoint en décembre 2021 tandis que les nouvelles communes de Frameries et Quévy ont été intégrées en juin 2021.

Après réflexion, c'est la commune de Hensies qui a décidé de nous rejoindre en 2022 (Accord de principe, procédure en cours).

Ceci devrait clôturer les objectifs fixés et permettre d'atteindre une stabilité institutionnelle et financière pour les années à venir.

2.2. Organes de gestion.

L'évolution institutionnelle décrite ci-dessus a modifié la composition des organes de gestion.

Le Conseil d'administration est ainsi passé de 11 à 17 administrateurs et l'Assemblée générale précédemment composée de 26 représentants a été élargie à 46 mandataires.

2.3. Au niveau FINANCIER.

Les comptes annuels 2021 confirment que le nouveau modèle des cotisations permet bien de maintenir l'équilibre financier. Pour rappel, il est plus équitable pour l'ensemble des communes associées et les cotisations sont calculées sur base d'une clé de répartition mixte c'est-à-dire, 50% sur le nombre d'habitants et 50% sur le chiffre de population scolaire. Ce calcul permet de réguler le montant de la cotisation sans léser les communes en fonction de la densité de leur population ou de la performance de leur enseignement communal.

Néanmoins, comme expliqué dans le rapport de gestion, le bénéfice relativement important affiché par les comptes est à analyser avec différentes réserves :

- Tout d'abord, tout comme 2020, 2021 n'a pas été une année « traditionnelle » au niveau du travail réalisé, mais une année professionnelle tout à fait particulière qui a modifié les coûts de gestion. Ainsi, par exemple, il n'y a pas eu de frais de transport (qui représentent quand même un poste relativement important), ni beaucoup de frais de déplacement du personnel.
- Les frais engagés dans la gestion de la pandémie ont pu faire l'objet d'un subside exceptionnel de la part de la tutelle O.N.E. C'est ainsi que les coûts supplémentaires relatifs aux nombreuses prestations supplémentaires du médecin responsable ont été remboursées ainsi que les primes « Covid » accordées à l'ensemble du personnel en compensation de l'investissement particulier et des missions exceptionnelles qui lui ont été demandées (Gardes à domicile, tracing, reporting,...).

Pour être précis, le subside n'a pas encore fait l'objet à ce jour d'une décision officielle d'accord de l'O.N.E. mais l'analyse du dossier par le Réviseur d'entreprises ne semble pas problématique.

- L'institution a continué à bénéficier des revenus locatifs du service P.M.S. provincial. Si ceux-ci seront encore assurés pour une partie de l'année 2022 (date indéterminée), ils vont s'arrêter et l'extension actuelle du personnel de C.I.S.C.H. ne permettra plus d'envisager ce type de colocation (qui avait été organisée avant la fusion). Il y aura donc une perte de revenus financiers.
- Il n'y a eu aucun investissement, ni de travaux importants dans le bâtiment, ce qui ne sera pas le cas dans les années à venir (dossier de prolongation d'agrément).
- Le dossier judiciaire (licenciement litigieux d'un membre du personnel du Centre Arthur Nazé) a été clôturé judiciairement et la provision prévue pour les éventuels dommages à payer à l'intéressé, a du coup pu être supprimée.

Compte tenu de tous ces facteurs, les résultats très positifs obtenus pour l'année 2021 ne peuvent pas servir de référence de base au niveau financier dans le cadre d'une année de travail « ordinaire ».

3. PERSONNEL.

3.1. Formation.

Comme l'année précédente, le personnel n'a pas pu suivre de formation continue en 2021, en raison des conditions sanitaires en vigueur.

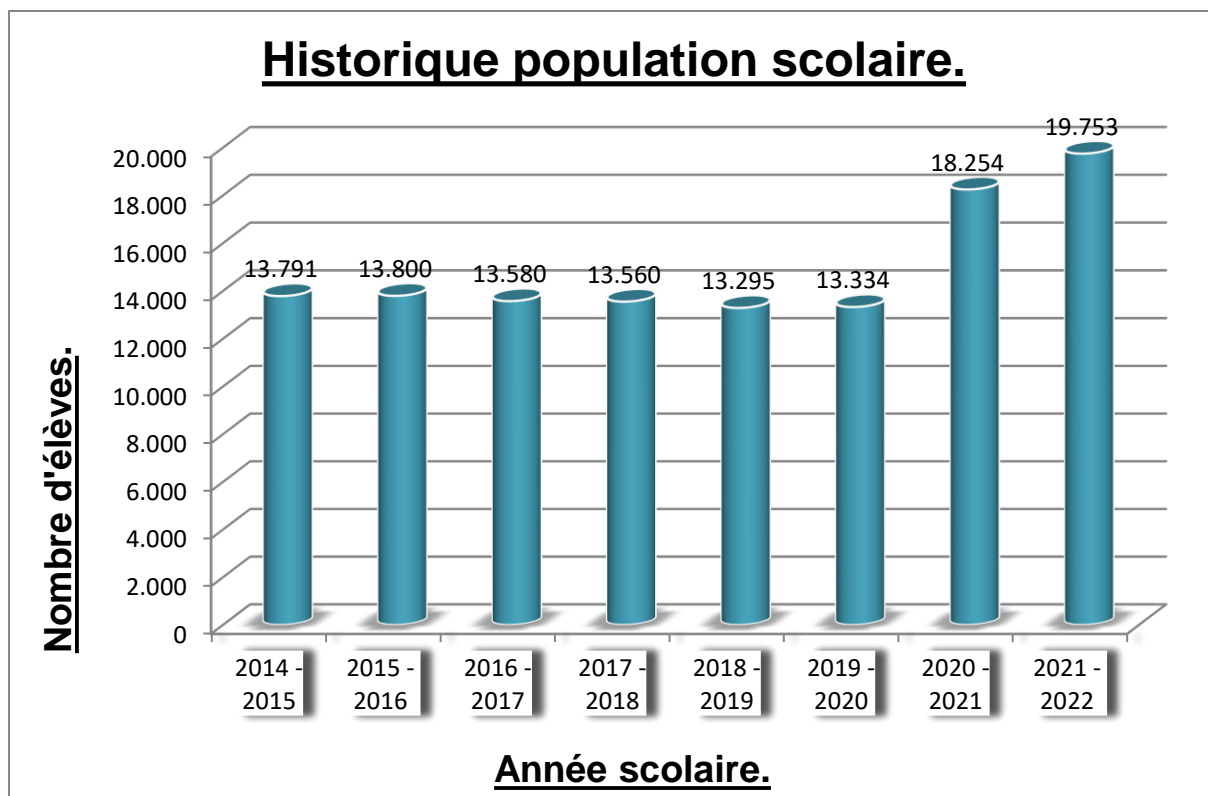
3.2. Statuts.

Le travail lié à la révision des statuts du personnel (administratifs et pécuniaires) relatifs au fonctionnement institutionnel et au personnel a pris du retard, notamment en raison de la priorité accordée à la gestion de la pandémie et aux difficultés liées à celle-ci.

Mais comme indiqué précédemment, dès finalisation des projets, ceux-ci seront soumis à l'approbation des différentes instances concernées (syndicales, Conseil d'administration, tutelles...) ainsi qu'aux membres du personnel, dans le courant de l'année 2021.

4. POPULATION SCOLAIRE SOUS TUTELLE.

4.1. Evolution de la population scolaire.



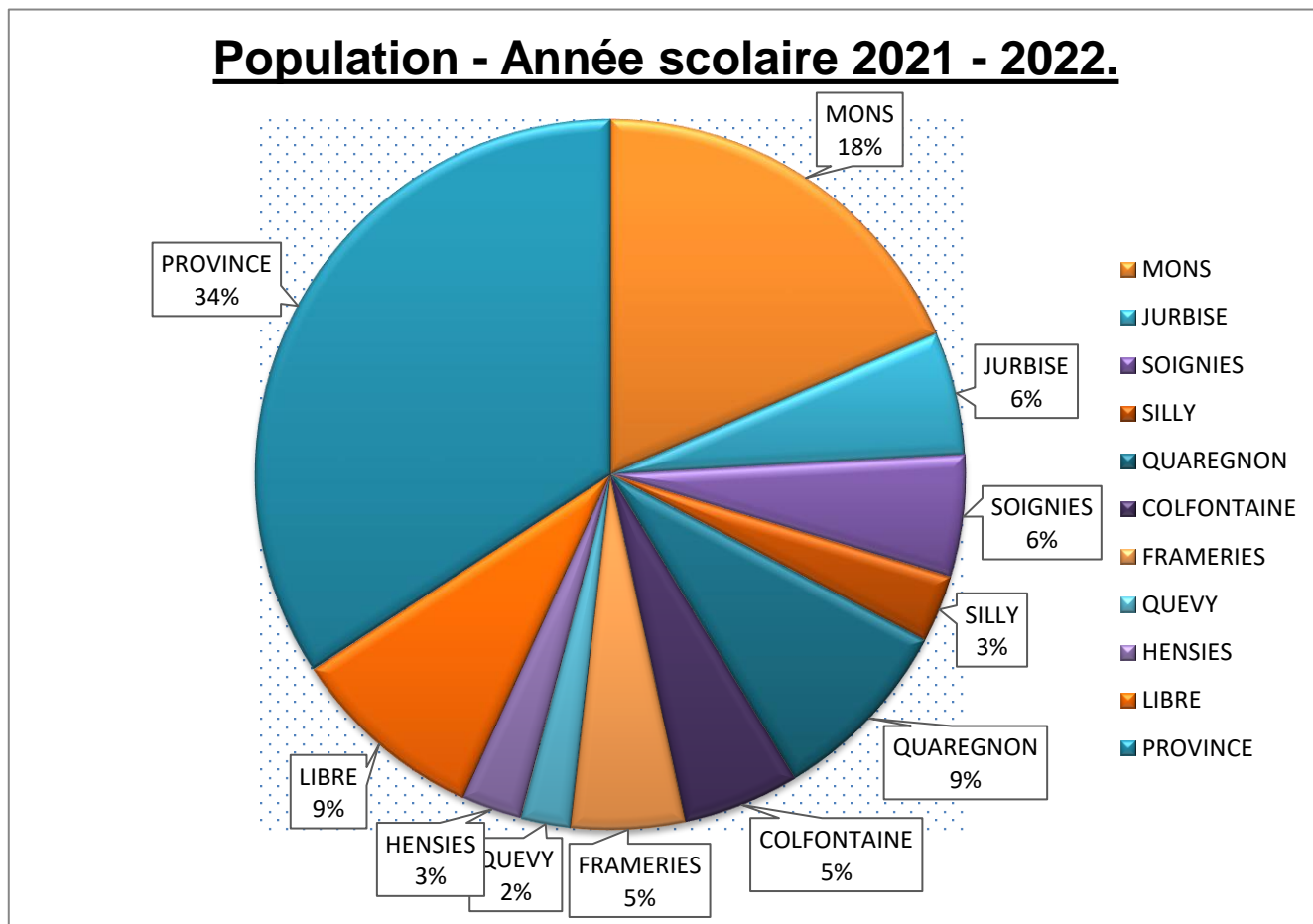
En 2021, la population scolaire sous tutelle du C.I.S.C.H. s'est élevée à 19.753 élèves.

Sensible augmentation de la population scolaire sous tutelle au cours de l'année 2021 par rapport à l'année précédente.

Il s'agit donc d'une augmentation de 1.499 unités liée à l'intégration des nouvelles écoles de Frameries et de Quévy.

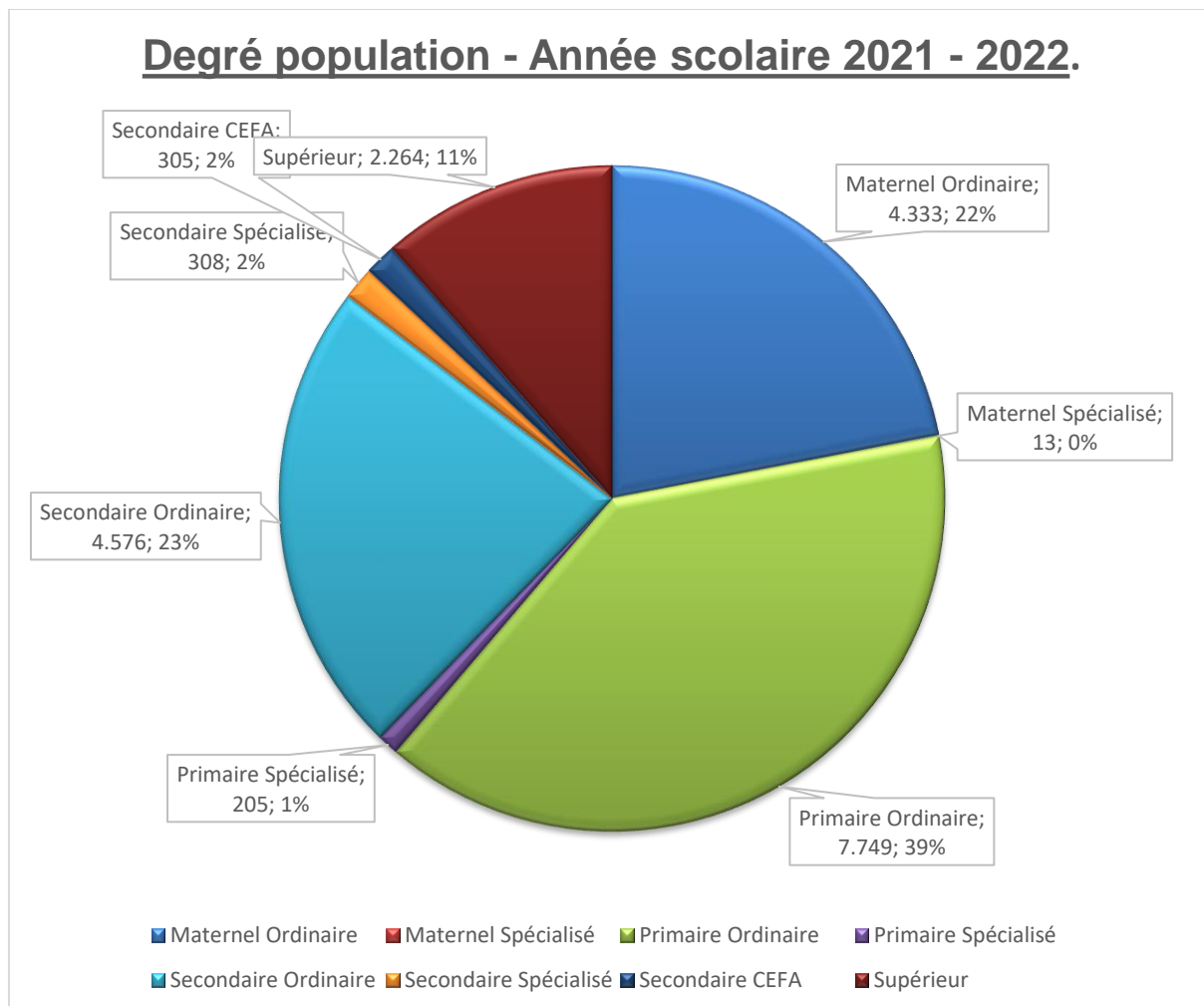
C'est le maximum de population que le service n'ait jamais atteint depuis sa création mais cette évolution devrait tout à fait se stabiliser dès l'année prochaine (puisque'il n'y a plus de gros changement prévu)..

4.2. Répartition géographique de la population scolaire.



Le graphique ci-dessus montre la répartition « géographique » dont est issue la population scolaire sous tutelle.

4.3. Répartition de la population scolaire par « degré » d'enseignement.



Le graphique ci-dessus montre la répartition de la population scolaire sous tutelle, par degré et par type d'enseignement.

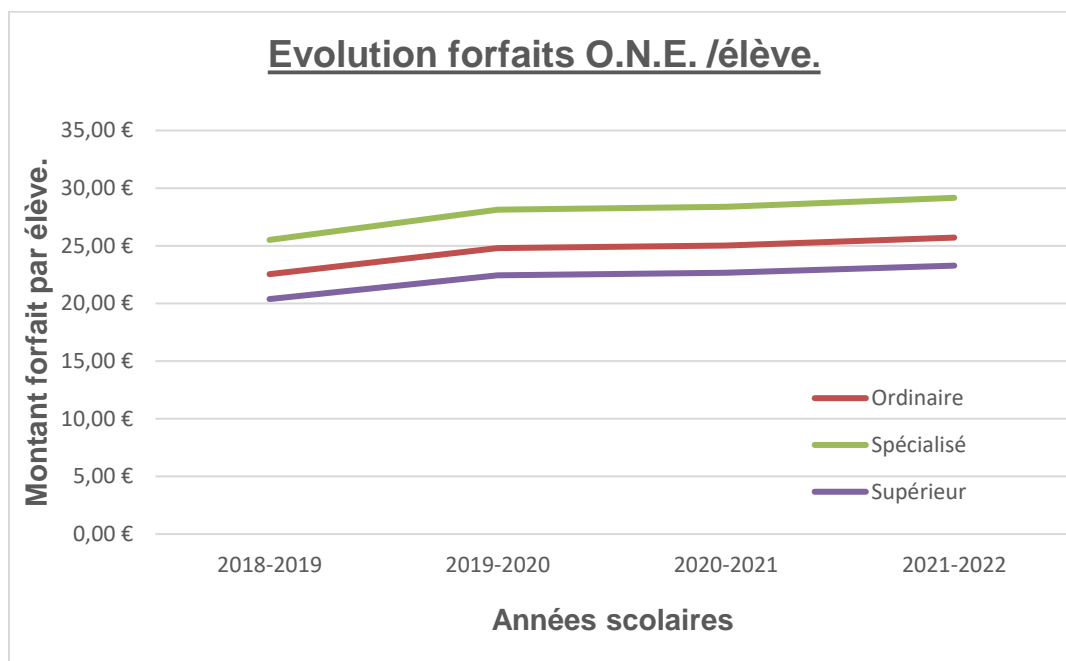
L'intérêt de ces données est double : d'une part, elles influencent le montant accordé par le pouvoir subsidiant (Voir tableau suivant, reprenant les forfaits des subsides O.N.E.) et d'autre part, elles permettent de visualiser les priorités à accorder et d'organiser la planification des missions (Type de vaccination, de bilans de santé,...).

4.4. Forfaits subsides O.N.E.

Pour rappel, les services P.S.E. reçoivent un subside de l'O.N.E. pour chacun de leurs élèves sous tutelle. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de ce subside (en chiffres et en graphique) au cours des 4 dernières années scolaires et leur indexation régulière.

Forfaits SUBSIDES O.N.E. (par élève).

	Année scolaire :	Année scolaire :	Année scolaire :	Année scolaire :
Enseignement :	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
ORDINAIRE	22,54 €	24,80 €	25,02 €	25,71 €
SPECIALISE	25,51 €	28,12 €	28,37 €	29,16 €
SUPERIEUR	20,38 €	22,45 €	22,65 €	23,28 €



5. MISSIONS DECRETALES.

La rentrée scolaire de septembre 2021 avait été préparée en fonction d'un retour « à la normale ». Dès la première quinzaine de septembre, la réalité a rattrapé ce vain espoir et la gestion de la pandémie a repris toute sa priorité auprès des écoles, des élèves et des enseignants.

Les priorités ont été établies en fonction des directives de l'O.N.E. à savoir, la gestion de la pandémie, la vaccination, le suivi des situations vulnérables. En fin d'année scolaire (2021-2022), ce sont les bilans partiels en maternelles (dépistage de vue) qui ont été priorités.

Nous envisageons de nouveau la prochaine rentrée scolaire par un retour « à la normale ».

Pour l'année 2021, les différentes missions légales qui ont été confiées à notre service ont été remplies, de la manière suivante :

5.1. Bilans de santé individuels.

NIVEAU	Nombre d'élèves à voir	Nombre d'élèves vus
<i>Maternel</i>		
1 ^{ère} année	1.083	395
3 ^{ème} année	1.087	133
<i>Primaire</i>		
2 ^{ème} année	1.191	3
4 ^{ème} année	1.167	6
6 ^{ème} année	743	1
<i>Secondaire</i>		
1 ^{ère} année e différenciée (1 D)	64	0
2 ^{ème} année (toutes formes et sections)	503	0
4 ^{ème} année (toutes formes et sections)	807	4
1 ^{ère} année de l'EPSC « soins infirmiers ¹ [1]	31	0
Enseignement secondaire en alternance (CEFA)	/	0
<i>Supérieur</i>		
Spécialisé fondamental	/	0
Spécialisé secondaire	/	0
Total	7.061	548

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, seulement 548 bilans de santé obligatoires ont été réalisés selon le calendrier de fréquence :

- Maternel : 528.
- Primaire : 10.
- Secondaire : 4.
- CEFA : 0.
- Supérieur : 6.
- Spécialisé : 0.

Ce faible chiffre de bilans de santé réalisé pendant les faibles « accalmies » de la pandémie est assez déconcertant pour l'équipe du service P.S.E. mais correspond bien aux perturbations engendrées par la pandémie dont il ne peut être tenu pour responsable..

5.2. Programme de vaccination.

Le calendrier des vaccinations est fixé selon les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé. La mise en œuvre de ce programme est organisée par tous les services P.S.E.

Voici le tableau récapitulatif des vaccins administrés, par degré d'études :

NIVEAU	DTPa- PV	Polio seul	RRO1	RRO2	Hépatite B	Méningoc oque C	Papilloma virus	dt pro Adulto	dTpa	Autre
Maternel 2ème année	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3ème année	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire 1ère année	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2ème année	80	0	3	557	0	1	0	0	2	0
6ème année	42	0	2	583	0	0	0	0	2	0
Secondaire 1ère différenciée (1D)	0	0	0	5	0	0	37	0	3	0
2ème année com.	0	0	0	9	0	0	428	0	32	0
4ème année	0	0	0	41	0	0	4	0	232	0
1è EPSC "infirmiers"	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Ens. sec. CEFA	0	0	0	12		0	3	0	49	0
Spécialisé fondamental	16	0	1	56	0	0	4	0	0	0
Spécialisé secondaire	0	0	0	31	0	0	98	0	30	0
Primo-arrivants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	8	0	1	35	0	0	7	0	27	0
TOTAL	195	0	7	1.329	0	1	581	0	380	0

Vaccinations contre le Papillomavirus (HPV) :

NIVEAU	Nb filles avec vacc. HPV complète avant cette année scol.	Nb garçons avec vacc. HPV complète avant cette année scol.	Nb filles avec vacc. HPV complète en PSE cette année scol.	Nb garçons avec vacc. HPV complète en PSE cette année scol.	Nombre total de filles dans le niveau	Nombre total de garçons dans le niveau
6 ^{ème} primaire	1	1	0	0	555	583
Secondaire 1ère différenciée (1D)	2	0	6	11	23	44
2ème année com. (toutes formes et sections)	20	29	90	122	206	323
Spécialisé secondaire	68	25	18	30	116	200
Autres	865	84	6	1	7.653	8.611
TOTAL	956	139	120	164	8.553	9.761

- **Au total, 2.493 vaccins ont donc été administrés au cours de l'année scolaire 2020-2021**, par l'ensemble des services.

Ici aussi, force est de constater une diminution significative de vaccination. Mais l'analyse n'est pas la même. En effet, l'offre de vaccination a été prioritaire pour les services P.S.E., mais c'est bien la réponse positive qui a fortement baissé. C'est au niveau mondial que la pandémie a eu un impact négatif sur les différentes couvertures vaccinales, autre que celle de la Covid, avec laquelle un amalgame a malheureusement été fait. Les autorisations vaccinales n'ont pas été complétées comme précédemment et le questionnement de l'ensemble de la population autour de la vaccination contre la Covid s'est également transférée aux autres vaccinations.

La pandémie a bien et bel impacté négativement les programmes de vaccination et les objectifs futurs seront de réhabiliter l'importance de la vaccination dans l'opinion publique afin d'éviter d'autres épidémies plus anciennes mais toujours bien présentes, telles que rougeole ou coqueluche par exemple.

5.3. INTRADERMOS.

Notre service P.S.E. a quand même pu réaliser **805 intradermos** effectuées au cours de l'année 2021, en faveur des différents étudiants stagiaires.

5.4. Visites des établissements scolaires.

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires inhérentes à celle-ci, une petite vingtaine de visites d'établissement scolaire a seulement pu être réalisée au cours de l'année 2021. La priorité a été accordée aux établissements des communes nouvellement associées, qui n'en n'avaient pas bénéficié depuis longtemps.

5.5. Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles.

Il n'y a pas eu de situation « d'urgence sanitaire » au sens traditionnel du terme, à savoir pour les maladies répertoriées précédemment et sensées déclencher le dispositif.

Le travail spécifique réalisé au niveau de la pandémie COVID fera donc l'objet du chapitre suivant.

5.6. Gestion de la pandémie au sein du service P.S.E.

La gestion de la pandémie au sein du service P.S.E. a poursuivi les recommandations adressées au fur et à mesure par sa tutelle sanitaire l'O.N.E. et dans la continuité de ce qui avait été exposée en détail dans le précédent rapport d'activités.

La principale difficulté à signaler a été le découragement progressif qui s'est installé au sein de l'équipe lié notamment à la longueur inattendue de la pandémie dans un environnement resté extrêmement anxiogène. Les changements incessants de mesures et de recommandations étaient également pénibles à gérer. Une fois des mesures sanitaires bien intégrées, celles-ci étaient modifiées (durée de quarantaine, prescription de tests, hauts risques, méthode de reporting,...).

Il faut reconnaître que le service a fait de son mieux et n'a pas démerité mais qu'il restera des stigmates de cette épreuve professionnelle.

Nous retiendrons que le service P.S.E. du C.I.S.C.H. a géré plus de 3.100 situations officiellement positives au Covid sur l'ensemble de la pandémie dont plus de 2.000 au cours de l'année 2021.

6. PROMOTION DE LA SANTE.

Aucun projet collectif lié à la mission de promotion de la santé n'a pu être mené à bien au cours de l'année 2021, si ce n'est bien entendu les recommandations individuelles lors des échanges liés à la pandémie ou lors des séances de vaccination.

7. CONCLUSION.

Si au niveau purement institutionnel, la satisfaction d'avoir atteint de nombreux objectifs est bien présente, il reste à redynamiser le travail quotidien d'une équipe malmenée par la gestion de cette crise inattendue.

De nouveaux défis se profilent tels que la prolongation de l'agrément (qui a également été reporté en 2024) en raison de la pandémie, le remplacement, l'intégration et la formation des nouveaux membres du personnel remplaçant ceux qui partent à la retraite, la remotivation du personnel à retourner vers les missions de base et (encore et toujours) la rénovation adéquate des locaux actuels.

Rappelons également que le C.I.S.C.H. est une petite intercommunale, dont l'objet social n'est pas lucratif et qui doit néanmoins rester attentive à ses enjeux et rigoureuse dans sa gestion.